

Gros poissons en eaux troubles

Filet de peche • Peche • Loisirs en plein air
22 mai 2020 Par Géraldine Meignan

Les pêcheurs ont appelé à des mesures de soutien. Mais à la tête des organisations chargées de les défendre se trouvent des dirigeants en cheville avec des armateurs néerlandais qui pilleraient le golfe de Gascogne. Double jeu ?

Les pêcheurs cloués à quai ont appelé à des mesures de soutien. Mais à la tête des or-

ganisations professionnelles chargées de les défendre se trouvent des dirigeants en cheville avec des armateurs néerlandais qui pilleraient le golfe de Gascogne. Double jeu

Alignés à quai, ils sont là, leurs grappes de piquets surmontés de fanions bariolés claquant au vent. A marée haute, d'ordinaire, ils sont des dizaines de bateaux de pêche côtière à sortir du chenal des Sables-d'Olonne, en file indienne,



AUX SABLES-OLONNE, EN VENDÉE, des dizaines de bateaux d'artisans pêcheurs sont immobilisés dans le port. Pendant ce temps, des bateaux-usines ont continué d'avaler jusqu'à 400 t de poisson par jour.

en longeant la grande jetée qui fend la mer vers le sud. Mais, ce matin-là, quelques semaines après le début du confinement, la filière pêche est Impossible, dans le huis clos des bateaux, de tirer et mettre à l'eau des kilomètres de filet sans enfreindre les mesures barrières. Les mains enfoncées dans les poches, Teddy Girault fait les cent pas sur le ponton. Patron de pêche, il est venu faire tourner le moteur de son chalutier de peur qu'il ne se grippe. Voilà plusieurs semaines que son équipage est au chômage partiel. Lui n'y a pas droit, mais il ne se résout pas à partir seul en mer : « A quoi bon, la criée fonctionne au ralenti et les prix se sont effondrés », dit-il. Sur le ponton d'en face, Fernand Pi-Du bar de ligne avec l'espoir de

trouver quelques débouchés. Enfin, ce qu'il en reste. Car avec la crise sanitaire et la fermeture des restaurants, des cantines et des frontières, bon nombre de mareyeurs ont réduit la voilure.

De Dunkerque à Bayonne, de Narbonne à Cannes, c'est le même constat : la pêche est majoritairement à l'arrêt. Une crise inédite qui intervient après un début d'année marqué par une succession d'intempéries. Seulement voilà, pendant ce temps-là, dans le golfe de Gascogne, des chalutiers géants taillés pour la grosse mer ont continué à pêcher allégrement. Des bateaux-usines capables d'avaler jusqu'à 400 t de poisson par jour, là où les pêcheurs artisans ramassent dans leurs filets guère plus de 200

kg. « Ils peuvent traiter en un jour le double de ce que toute la criée de Lorient, la plus importante en France, peut absorber », dénonce Thibault Josse, chargé de mission à l'association Pleine Mer, qui veut « contribuer à une transition durable de la pêche ». A la fin de mars, l'un Rien d'illégal dans tout ça. « Juste un opportunisme abject et une profonde hypocrisie des institutions, poursuit Thibault Josse. Car certains de ces chalutiers-usines appartiennent à France Pélagique, filiale du néerlandais Cornelis Vrolijk. » On ne parle pas d'une petite affaire, là, mais d'un poids lourd de l'armement créé en 1988 par le groupe Cornelis Vrolijk et l'armateur français Antoine Dhellemmes. Le problème, c'est que ce dernier siège

dans plusieurs organisations professionnelles : il est vice-président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM). Et préside l'Association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et des cultures marines (Anop). A la fin de mars, à ce titre, Antoine Dhellemmes cosignait une lettre à Emmanuel Macron réclamant des mécanismes de soutien pour assurer la pérennité des entreprises de pêche maritime. « Un parfait conflit d'intérêts. Car au moment même où le CNPMM et l'Anop disent mettre Dans l'entourage d'Antoine Dhellemmes, on fait valoir que « ces accusations sont stupides [car] les bateaux étaient en mer bien avant le confinement, comme tous les ans à

Hubert Carré, le directeur général du CNPMM, rejette pour sa part toute idée de conflits d'intérêts dès lors que, après trente-deux ans de bons et loyaux services, « Antoine Dhellemmes a pris sa retraite de France Pélagique... il y a tout juste deux mois ».

Filière moribonde

Difficile de s'y retrouver dans le milieu très opaque des armateurs. « De nombreux navires sont abrités derrière un réseau de sociétés écrans ou d'entreprises locales, ce qui fait qu'il est quasi impossible de savoir à qui ils appartiennent », confie Frédéric Le Manach, directeur scientifique de l'ONG Bloom. Ce que ne dit pas Hubert Carré, c'est qu'Antoine Dhellemmes a été remplacé par son

fils, Geoffroy. Lequel s'explique : « Si on s'est retrouvés dans le golfe de Gascogne à ce moment-là, c'est le hasard du calendrier. C'était la fin de la saison du maquereau pour nous. Nous sommes, depuis, partis à l'ouest de l'Irlande pour pêcher le merlan bleu. »

Mais ce n'est pas tout. Dans la galaxie Dhellemmes, on trouve aussi Hervé Jeantet, l'ancien directeur général de la société Armement Dhellemmes SA, installée à Concarneau et radiée en 2017. Il est vice-président du conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer (un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture), tout comme de l'organisation

de producteurs Les Pêcheurs de Bretagne. « Il est un des hommes de l'ombre de la pêche industrielle en France, en grande partie aux mains des Néerlandais », poursuit Frédéric Le Manach, de l'ONG Bloom.

Contacté par Marianne, Hervé Jean-tet s'en défend : « Je me suis toujours bien gardé de mêler mes intérêts particuliers aux intérêts collec-tifs. »

Des négociations pour venir en aide à la filière se sont tenues. Parmi les sujets épineux, il y a la question du chômage partiel. A cause de leur régime spécial, les marins pêcheurs, qui cotisent sur une base forfaitaire, ne peuvent pas y prétendre en l'état. Mais le gouvernement leur a finalement ouvert la voie à des indemni-

tés. Les pêcheurs attendent aussi beaucoup de Bruxelles. La Commis-sion européenne a accepté que l'Etat et les collectivités locales viennent en aide à la filière. Face à l'arrêt temporaire de l'activité des pê-cheurs, elle a aussi proposé une souplesse dans l'utilisation du Fonds européen pour la mer et la pêche.

Comment ces mesures vont-elles être réparties ? « Comme d'habi-tude, il y aura du saupoudrage et le gros des aides financières ira à la pêche industrielle », redoute Frédéric Le Manach. Le risque serait grand alors de voir une partie de la filière, déjà moribonde, être inca-pable de tenir financièrement le cap d'ici à la fin de la crise sanitaire.

“CES ACCUSATIONS DE PILLAGE SONT STUPIDES. LES BATEAUX ÉTAIENT EN MER BIEN AVANT LE CONFINEMENT, COMME TOUS LES ANS À LA MÊME PÉRIODE.”

SELON L'ENTOURAGE DE L'ARMATEUR ANTOINE DHELLEMMES